



# Règlement particulier des Rencontres Kartland 2022

## Article 1

Toute personne inscrite à une course ou à un championnat UFOLEP kart Piste, **doit respecter l'ensemble de la réglementation Nationale, le règlement particulier de l'organisateur, l'ensemble des officiels, Directeurs de course, commissaires sportifs, commissaires techniques, commissaires de piste, les propriétaires de circuit ainsi que leur infrastructure et l'ensemble des bénévoles. Chaque participant est responsable de ses accompagnateurs, mécanos, amis, famille et le cas échéant peut être à tout moment sanctionné pour manque de respect.** Chaque participant a la possibilité d'envoyer ses remarques directement à [cns.kart@ufolep.org](mailto:cns.kart@ufolep.org) boîte mail accessible uniquement par le responsable de la Commission Nationale kart piste et les membres UFOLEP NATIONAL.

## Article 2 : Présentation

« Les Rencontres Kartland » est un championnat de courses de kart compétition organisé par le club ASK KARTLAND 77 sous l'égide de la Fédération UFOLEP.

Ce championnat est ouvert à tous les pilotes titulaires d'une licence UFOLEP en cours de validité du club. Les pilotes des autres clubs pourront participer sous réserve de posséder une licence UFOLEP en cours de validité.

## Article 3 : Catégorie

Les pilotes sont répartis dans différentes catégories UFOLEP – Mini, Jeune, Sport, Super, Super Master, Vitesse, Vitesse Master et Puissance. Cette répartition est faite selon l'âge et le type de kart.

Cette répartition est faite par l'équipe organisatrice. Tout type de kart homologué et correspondant à ces catégories peut prendre part aux « Rencontres Kartland », sous réserve de vérification des organes de sécurité.

Les catégories sont celles de la réglementation nationale UFOLEP. Si le nombre d'engagés n'est pas suffisant certaines catégories pourront être annulées ou regroupées.

## Article 4 : Sécurité

Chaque pilote devra être équipé d'un équipement homologué, celui-ci devra être présenté au Contrôleur Technique le jour de l'épreuve.

Les pilotes devront connaître les règles de sécurité et notamment la signification et la couleur des drapeaux utilisés (cf. Règlement National UFOLEP)

**ASK KARTLAND 77**



## Article 5 : Conduite à tenir

Sur la piste et dans les stands les pilotes devront se conformer aux directives du directeur de course et de ses adjoints.

Tout pilote dont l'attitude ne correspond pas à l'esprit amical et convivial de ces Rencontres sera exclu de celles-ci sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

## Article 6 : Inscription

L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote sans avoir à justifier sa décision.

Les droits d'inscription par journée s'élèvent à 60€ pour les pilotes adultes et 50€ pour les pilotes mini et jeune.

L'inscription peut se faire en ligne sur le site <https://inscriptions.ufolep.org/c/club/30224/> ou en boutique. Dans les deux cas il est impératif de remplir les formulaires de pré-inscription, tout formulaire incomplet avant la course peut entraîner la non-participation à la course ; le pilote ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

## Article 7 : Jour J

Déroulement des journées des Rencontres Kartland.

Pour toutes les catégories :

- Briefing obligatoire en présentiel (sous réserves des règles sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve)
- Séance d'essais chronométrés
- 1<sup>ère</sup> manche : grille de départ selon le résultat des essais chronométrés
- 2<sup>ème</sup> manche : grille de départ selon le résultat des essais chronométrés
- Finale : grille de départ selon l'addition des deux manches. En cas d'égalité de points le résultat des Essais Chronométrés sera pris en compte.

Le podium correspondra aux résultats de la Finale.

## Article 8 : Procédure de départ

Les départs se feront soit arrêtés, soit lancés à allure modérée selon les catégories. Un tour de chauffe minimum sera réalisé avant chaque départ. Le départ se fera à l'aide de feux et sera donné à leur extinction.

En cas d'incident avec les feux, le départ sera donné au drapeau tricolore et au levé de ce dernier.

## Article 9 : En course

En cas de moteur calé, les pilotes ne disposant d'un kart muni d'un embrayage et d'un démarreur intégré ne pourront pas se repousser et devront positionner leur kart hors de la piste dans un endroit sécurisé.

## Article 10 : Pneumatiques

Les pneumatiques de marque LeCont sont obligatoires. Le type de pneumatique par catégorie est le suivant :

- Mini et Jeune : RKJ
- Sport, Super, Vitesse, Puissance : RKMS

Pneu pluie autorisé dès la catégorie Sport : Marque libre.

## Article 11 : Barème de points (C-G)

Attribution des points pour le classement général

Lors de chaque course sprint, il est attribué :

- 40 points au 1<sup>er</sup>
- 36 points au 2<sup>ème</sup>
- 34 points au 3<sup>ème</sup>
- 33 points au 4<sup>ème</sup>
- 32 points au 5<sup>ème</sup>
- ...

1 point bonus sera attribué au record du tour de la finale par catégorie,

1 point bonus sera attribué au pilote auteur de la pole position des essais chronométrés.

Lors de la course d'endurance, il est attribué par pilote (équipage de 2 pilotes) :

- 40 points au 1<sup>er</sup>
- 36 points au 2<sup>ème</sup>
- 34 points au 3<sup>ème</sup>
- 33 points au 4<sup>ème</sup>
- 32 points au 5<sup>ème</sup>
- ...

1 point bonus, par pilote de l'équipage, sera attribué au record du tour par catégorie.

1 point bonus sera attribué au pilote auteur de la pole position des essais chronométrés.

Par ailleurs, pour chaque participation à une journée des Rencontres Kartland, un bonus de 5 points sera attribué au pilote.

## **Article 12 : Classement Général (C-G)**

Le classement général des Rencontres Kartland sera donc constitué de 6 courses « sprint » et 1 course d'endurance (soit 7 résultats) sur 7 journées de courses.

Afin de pouvoir prétendre au classement général le pilote doit participer au minimum à 3 courses des Rencontres Kartland.

Pour chaque pilote ayant participé, le moins bon résultat de la saison sera déduit, sauf en cas de déclassement technique.

## **Article 13 : Divers**

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce règlement. Dans ce cas l'ensemble des pilotes devront être prévenus des modifications.

Le pilote devra apposer des numéros de course lisible sur les 4 faces du karting (avant, latéraux et arrière).

En cas d'absence de numéro, le pilote ne sera pas autorisé à prendre le départ.

## **Article 14 : Rappel**

Chaque pilote s'engage à respecter les lieux mis à sa disposition.

Chaque pilote devra se munir d'un extincteur de type ABC et de 6Kg, aucun autre modèle ne sera accepté. Il devra être positionné à proximité du kart et accessible de tous.

Un tapis absorbant aux normes devra se trouver sous le kart afin d'y recueillir tous les fluides et hydrocarbure (graisse, huile, essence...).

En cas de non-respect de ces règles, le pilote pourra être exclu de l'épreuve.

## **Article 15 : Calendrier et type d'épreuve**

Calendrier des courses de la saison 2022

- Dimanche 27 Mars 2022 – Vitesse
- Lundi 18 Avril 2022– Vitesse
- Dimanche 15 Mai 2022 – Vitesse
- Lundi 06 Juin 2022 – Vitesse
- Samedi 27 et Dimanche 28 Aout – Epreuve Nationale Ufolep – Trophée Michel Caban
- Dimanche 06 Novembre 2022 – Vitesse
- Dimanche 20 Novembre 2022 – Endurance

L'ensemble des courses de la saison se dérouleront sur la piste UFOLEP 77.